

# Ensemble au Service Gagnant !



# Construction d'un équipement sportif à BOUILLY

## Sommaire

▪ Page de garde .....	Page 1
▪ Sommaire et présentation .....	Page 2
▪ 1. Démographie du sport .....	Page 3
▪ 2. La place du Tennis en France .....	Page 4 & 5
▪ 3. La place du Tennis à Bouilly .....	Page 6
▪ 4. Le tennis AUBOIS en quelques chiffres .....	Page 7 & 8
▪ 5. La vie du club .....	Page 9 à 11
▪ 6. Reste un match à gagner .....	Page 12
▪ 7. En conclusion .....	Page 14



## Présentation

### *Objet :*

Le présent document a pour objet de développer les raisons de l'utilité d'un équipement sportif couvert à BOUILLY (10320)... commune rurale.

### *Objectif :*

Rendre pérenne le club de tennis local ainsi que l'emploi qu'il a créé pour son activité principale et contribuer à l'épanouissement physique des jeunes en école.

### *Le projet :*

Réalisation de deux salles tennis couvertes sur la commune Bouilleraude permettant l'accès régulier au TCB mais également aux jeunes des écoles.

Cet équipement proposerait :

- au Tennis Club de Bouilly (TCB) de maintenir son école de tennis tout en accordant un espace temps suffisant à ses adhérents pour la pratique du tennis loisirs et de compétition par tous temps,
- aux instituteurs de l'école intercommunale de BOUILLY l'outil nécessaire pour promouvoir l'activité physique et sportive en toute saison.

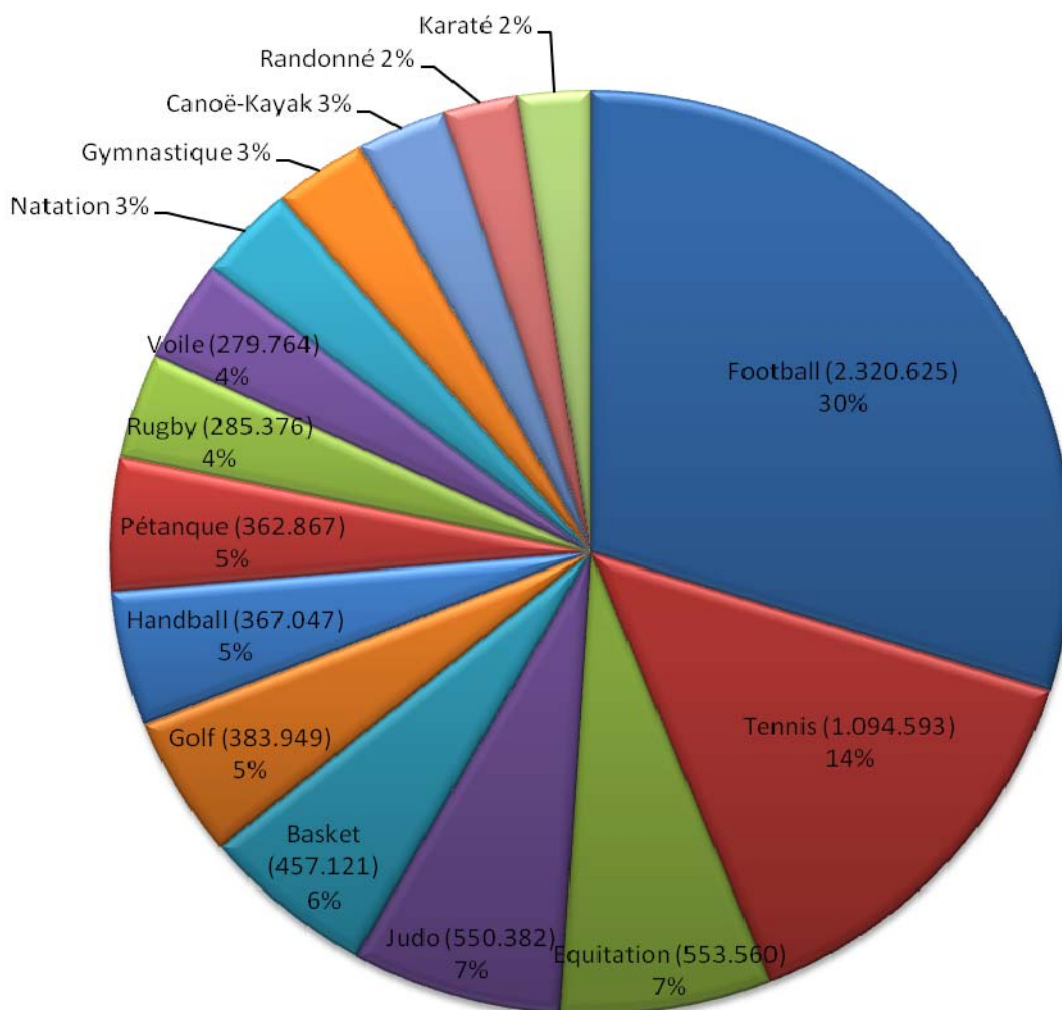
# 1. Démographie du sport :

## En chiffre :

Selon une étude du ministère de la jeunesse et des sports, le nombre des sportifs licenciés à une fédération sportive Française a augmenté de près de 40% en 20 ans, passant de 10 millions en 1983 à 14 millions en 2002. Cette même étude précise que 26 millions de Français (*environ un Français sur deux*) déclarent pratiquer une activité physique et sportive au minimum une fois par semaine.

L'INSEE a actualisé ces chiffres en 2008 pour recenser plus de 16 millions de licenciés à une fédération sportive Française... soit une progression de 60% en 25 ans (+ 20% sur ces seules 5 dernières années) :

## Les 15 plus importantes fédérations sportives Françaises par nombre de licenciés.



**Source :** INSEE actualisé en septembre 2008 (chiffres concernant la pratique sportive licenciée en France)

## Le sport... un vecteur économique :

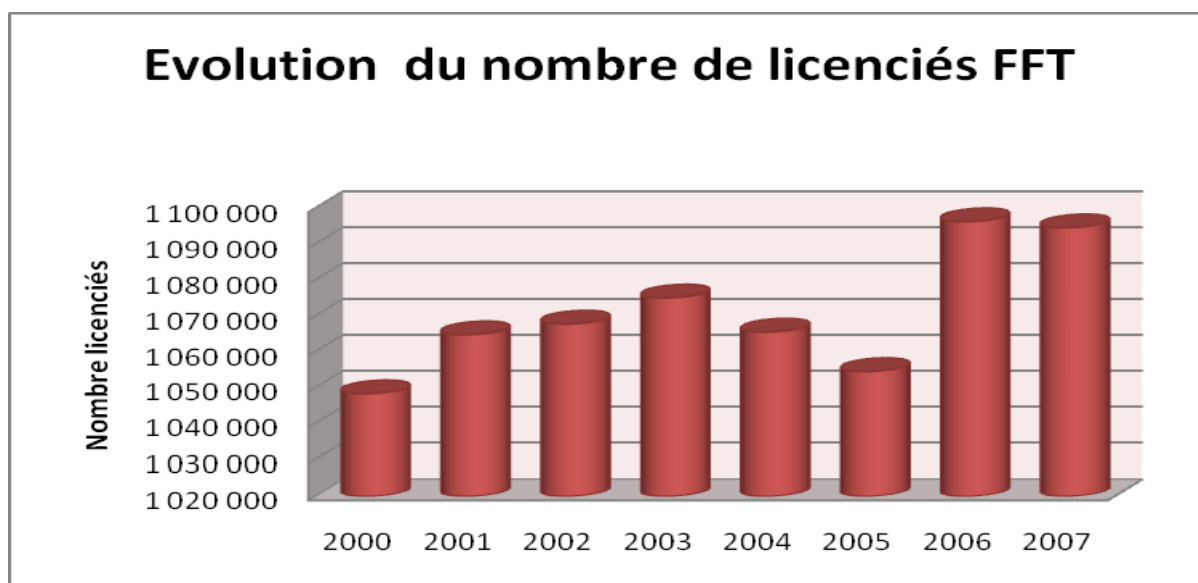
Le sport dans le monde s'est affirmé comme un secteur économique à part entière et est devenu de plus en plus présent dans notre société ; médiatisation des événements sportifs, effet publicitaire, demande accrue de loisirs, prise de conscience de l'impact de la pratique régulière d'un sport sur la santé, valeurs éducatives unanimement reconnues...

## 2. La place du Tennis en France :

### Historique :

Sous l'impulsion de la victoire de **Yannick NOAH** face à Mats WILANDER le 5 juin 1983 en grand chelem à **Roland GARROS**, la pratique du tennis trouvait un engouement tout particulier pour les sportifs de ce pays.

### Un sport qui connaît un développement considérable :



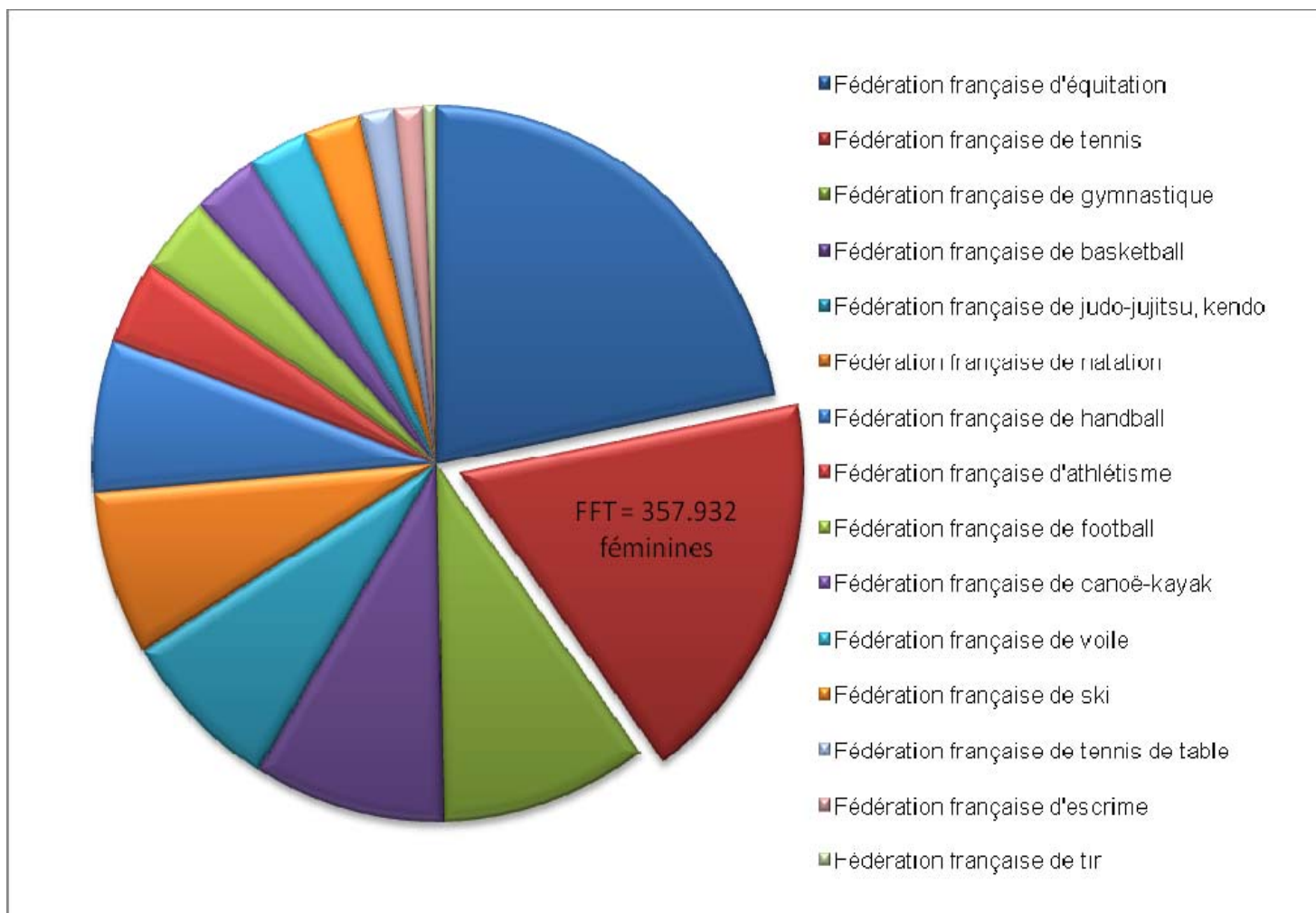
En France, la pratique du tennis relate des effectifs stables depuis 2000. La Fédération Française de Tennis se place ainsi régulièrement au 2<sup>ème</sup> rang national du nombre de licenciés.

Au plan régional, on recense près de **20.000 licenciés Tennis** en Champagne/Ardennes, répartis sur 209 clubs et 4000 licenciés dans le département de l'AUBE en 2009 répartis sur 48 clubs.

### La place des femmes :

L'INSEE a recensé 1.094.593 licenciés à la fédération française de tennis en 2008 **dont 33% de femmes**. Ainsi, la fédération française de tennis se place là aussi au 2<sup>ème</sup> rang national au nombre de licence féminine derrière la fédération française d'équitation et devant celle de la gymnastique ou du basketball.

## Graphique sur le pourcentage de licences féminines des 15 plus importantes fédérations françaises de sport (Source INSEE - septembre 2008)



### Un phénomène de société :

A l'origine réservé à un public plutôt aisé, le tennis c'est peu à peu démocratiser sur ses vingt cinq dernières années. La décroissance du coût de la pratique de ce sport et de ses activités annexes sera le départ emblématique d'**un sport réservé à tous...** une volonté de la Fédération Française de Tennis largement relayée par les bénévoles constituant les équipes dirigeantes des clubs associatifs.

Oui ! Le tennis est aujourd'hui accessible à un très large public, très jeunes, jeunes et beaucoup moins jeunes, femmes ou hommes... de toutes catégories sociales confondues.

Par ailleurs, les joueurs et joueuses tendent également à une pratique régulière de ce sport et non plus de façon saisonnière, réclamation très certainement accentuée avec l'arrivée des 35 heures et l'apparition des RTT.

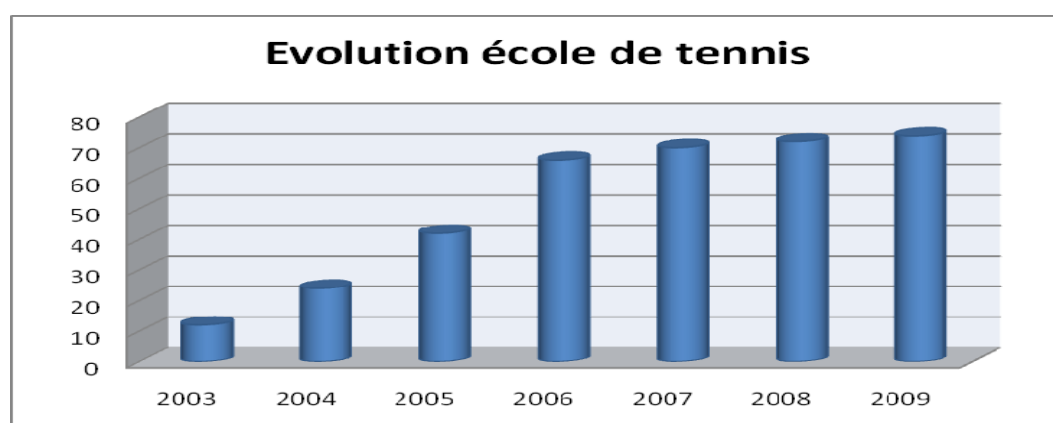
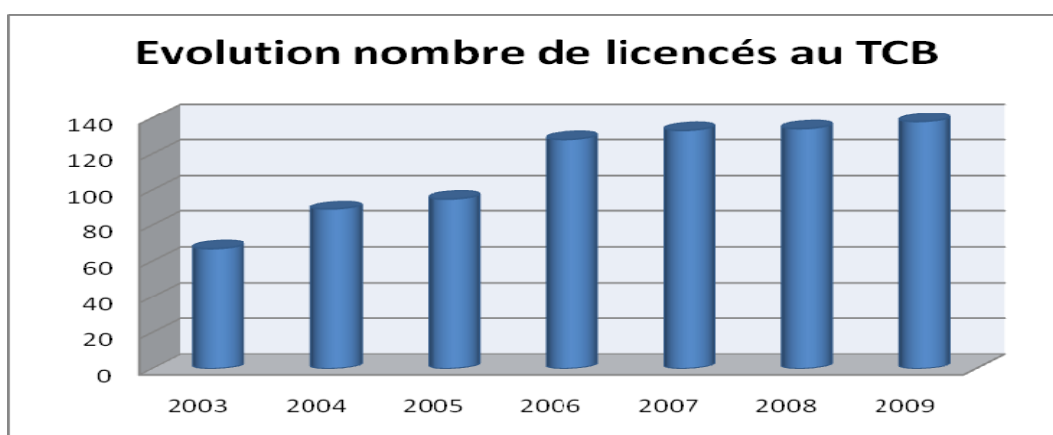
### 3. La place du Tennis à Bouilly :

#### Historique et développement :

Sur le même essor national, fédéré par la victoire de Yannick NOAH, la commune de Bouilly se dote d'un équipement de tennis offrant deux courts extérieurs en béton poreux au Tennis club de Bouilly... nouvellement créé.

En 2002, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe dirigeante motivée et l'aide de la municipalité de Bouilly, le club se relance après un passage décousu. Dès son « redébut », le TCB affiche la volonté de devenir un club accueillant, familial, ouvert au plus grand nombre et tout particulièrement aux jeunes... favorisant ainsi la socialisation de ces derniers en milieu rural.

Dès la 1<sup>ère</sup> année de cette relance, le TCB touche déjà 60 adeptes de la petite balle jaune, pour évoluer, par le bouche à oreille, à près de **140 adhérents en 2009**. L'école de tennis, créée dès 2003, suit le même élan, pour se stabiliser depuis 3 ans à plus de 70 jeunes.



Le Tennis Club de Bouilly est récompensé en 2006 par le **Conseil Général de l'AUBE** qui lui décerne le **challenge sportif du développement**

## 4. Le tennis AUBOIS en quelques chiffres :

	Nom Club	Ad. Jeunes	Ad. Adultes	Total Ad.	Nombre Habitants	Ratio Ad. / Hab.	Court Extérieur	Court Couvert
1	AS PTT TROYES	169	145	314	61344	0,93%	5	4
2	TC TROYES	104	151	255			9	5
3	ROMILLY SPORTS 10 TENNIS	82	110	192	14059	1,37%	4	2
4	TC RIVIERE DE CORPS	105	80	185	2954	6,26%	5	2
5	TC SANCEEN	66	116	182	10442	1,74%	2	2
6	TC PONTOIS	102	75	177	4813	3,68%	2	2
7	ROSIERES OMNI SPORTS	111	46	157	3064	5,12%	2	1
8	AS DU TERTRE	90	67	157	2797	5,61%	2	2
9	CLUB TENNIS SAVINIEN*	64	84	148	10442	1,42%	4	2
10	ESPERANCE NOGENT SUR SEINE	78	70	148	5983	2,47%	4	2
11	TCM DE BAR SUR AUBE	81	58	139	5492	2,53%	3	2
<b>12</b>	<b>TC BOUILLY</b>	<b>88</b>	<b>50</b>	<b>138</b>	<b>1050</b>	<b>13,14%</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
13	TC DES DEUX VALLEES (Buchères/Vérières)	59	71	130	3086	4,21%	4	2
14	TC DE CRENEY	59	71	130	1524	8,53%	1	1
15	FOYER BARSEQUANAIS	76	49	125	3430	3,64%	4	3
16	TC DE SAINT ANDRE	57	47	104	11264	0,92%	2	0
17	TC VILLENAUXE*	50	28	78	2760	2,83%	5	1
18	TC DE VILLACERF	25	49	74	476	15,55%	1	0
19	ASS BRIENNE LE CHATEAU	36	37	73	3208	2,28%	3	1
20	AS ARCISIENNE TENNIS	34	28	62	2981	2,08%	1	1
21	TC TORVILLIERS	44	16	60	829	7,24%	2	0
22	FOYER SPORTIF DES GRES	20	38	58	993	5,84%	1	1
23	TC MARIGNY LE CHATEL	32	24	56	1549	3,62%	2	0
24	TC VAUDOIS	31	24	55	591	9,31%	2	0
25	TC ESSOYES	22	32	54	681	7,93%	2	0
26	TC CHAMPENOIS	26	24	50	1619	3,09%	3	1
27	TCM VILLETTE SUR AUBE	16	32	48	216	22,22%	1	1
28	CT DE CHARMONT	22	22	44	873	5,04%	2	0
29	TC GERMINOIS	31	12	43	2387	1,80%	2	1
30	TC VENDEUVRE	20	21	41	2413	1,70%	1	1
31	TC PLANCEEN	13	24	37	922	4,01%	2	0
32	TC BREVONNAIS	26	11	37	664	5,57%	1	1
33	L'ETOILE DE MAIZIERES	13	23	36	1418	2,54%	2	0
34	TENNIS CLUB DE VOUE	13	22	35	522	6,70%	1	0
35	ERVY TENNIS	19	15	34	1174	2,90%	2	0
36	US DE SAINT LYE	4	29	33	2728	1,21%	2	0
37	ES DE LUYERES	16	17	33	442	7,47%	1	0
38	A S E G A AUBE	4	28	32	Club d'EDF ?		0	1
39	CMT SAINT MESMIN	14	15	29	830	3,49%	1	0
40	US DE PINEY	21	6	27	1249	2,16%	1	0
41	TC DIENVILLE	9	18	27	790	3,42%	2	1
42	ASO MARCILLY LE HAYER	17	10	27	677	3,99%	2	0
43	TC LES NOES	2	24	26	3185	0,82%	2	0
44	TC CHAOURCOIS	17	9	26	1104	2,36%	2	0
45	TENNIS CLUB D'ESTISSAC	4	14	18	1783	1,01%	2	0
46	TC DE CHAVANGES	1	11	12	667	1,80%	2	0
47	Tennis Club Barberey Saint Sulpice	5	6	11	1153	0,95%	1	0
48	TC DE TRAINEL	0	3	3	1016	0,30%	2	0
<b>48</b>	<b>Aube</b>	<b>1998</b>	<b>1962</b>	<b>3960</b>	<b>183644</b>	<b>---</b>	<b>111</b>	<b>43</b>

\* *Projet en cour*

	Nom Club	Ad. Jeunes	Ad. Adultes	Total Ad.	Nombre Habitants	Ratio Ad. / Hab.	Court Extérieur	Court Couvert
1	TCM VILLETTE SUR AUBE	16	32	48	216	22,22%	1	1
2	TC DE VILLACERF	25	49	74	476	15,55%	1	0
<b>3</b>	<b>TC BOUILLY</b>	<b>88</b>	<b>50</b>	<b>138</b>	<b>1050</b>	<b>13,14%</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
4	TC VAUDOIS	31	24	55	591	9,31%	2	0
5	TC DE CRENEY	59	71	130	1524	8,53%	1	1
6	TC ESSOYES	22	32	54	681	7,93%	2	0
7	ES DE LUYERES	16	17	33	442	7,47%	1	0
8	TC TORVILLIERS	44	16	60	829	7,24%	2	0
9	TENNIS CLUB DE VOUE	13	22	35	522	6,70%	1	0
10	TC RIVIERE DE CORPS	105	80	185	2954	6,26%	5	2
11	FOYER SPORTIF DES GRES	20	38	58	993	5,84%	1	1
12	AS DU TERTRE	90	67	157	2797	5,61%	2	2
13	TC BREVONNAIS	26	11	37	664	5,57%	1	1
14	ROSIERES OMNI SPORTS	111	46	157	3064	5,12%	2	1
15	CT DE CHARMONT	22	22	44	873	5,04%	2	0
16	TC DES DEUX VALLEES (Buchères/Vérières)	59	71	130	3086	4,21%	4	2
17	TC PLANCEEN	13	24	37	922	4,01%	2	0
18	ASO MARCILLY LE HAYER	17	10	27	677	3,99%	2	0
19	TC PONTOIS	102	75	177	4813	3,68%	2	2
20	FOYER BARSEQUANAIS	76	49	125	3430	3,64%	4	3
21	TC MARGNY LE CHATEL	32	24	56	1549	3,62%	2	0
22	CMT SAINT MESMIN	14	15	29	830	3,49%	1	0
23	TC DIENVILLE	9	18	27	790	3,42%	2	1
24	TC CHAMPENOIS	26	24	50	1619	3,09%	3	1
25	ERVY TENNIS	19	15	34	1174	2,90%	2	0
26	TC VILLENAUXE*	50	28	78	2760	2,83%	5	1
27	L'ETOILE DE MAIZIERES	13	23	36	1418	2,54%	2	0
28	TCM DE BAR SUR AUBE	81	58	139	5492	2,53%	3	2
29	ESPERANCE NOGENT SUR SEINE	78	70	148	5983	2,47%	4	2
30	TC CHAOURCOIS	17	9	26	1104	2,36%	2	0
31	ASS BRIENNE LE CHATEAU	36	37	73	3208	2,28%	3	1
32	US DE PINEY	21	6	27	1249	2,16%	1	0
33	AS ARCSIENNE TENNIS	34	28	62	2981	2,08%	1	1
34	TC GERMINOIS	31	12	43	2387	1,80%	2	1
35	TC DE CHAVANGES	1	11	12	667	1,80%	2	0
36	TC SANCEEN	66	116	182	10442	1,74%	2	2
37	TC VENDEUVRE	20	21	41	2413	1,70%	1	1
38	CLUB TENNIS SAVINIEN*	64	84	148	10442	1,42%	4	2
39	ROMILLY SPORTS 10 TENNIS	82	110	192	14059	1,37%	4	2
40	US DE SAINT LYE	4	29	33	2728	1,21%	2	0
41	TENNIS CLUB D'ESTISSAC	4	14	18	1783	1,01%	2	0
42	Tennis Club Barberey Saint Sulpice	5	6	11	1153	0,95%	1	0
43	AS PTT TROYES	169	145	314	61344	0,93%	5	4
44	TC TROYES	104	151	255			9	5
45	TC DE SAINT ANDRE	57	47	104	11264	0,92%	2	0
46	TC LES NOES	2	24	26	3185	0,82%	2	0
47	TC DE TRAINEL	0	3	3	1016	0,30%	2	0
48	A S E G A AUBE	4	28	32	Club d'EDF ?		0	1
<b>48</b>	<b>Aube</b>	<b>1998</b>	<b>1962</b>	<b>3960</b>	<b>183644</b>	<b>---</b>	<b>111</b>	<b>43</b>

\* *Projet en cour*



Depuis 2006, le TCB trouve son équilibre à plus de 120 adhérents et conclu la saison 2009 :

- à 138 adhérents **12<sup>ème</sup> rang** des 48 clubs que compte le département
- au **3<sup>ème</sup> rang** d'un point de vu ratio nombre d'adhérents par habitant
- dont 88 jeunes (7<sup>ème</sup> rang des 48 clubs que compte le département)
- dont 50 adultes (13<sup>ème</sup> rang des 48 clubs que compte le département)

Au regard de ces chiffres, on observe que le TCB se place parmi les clubs les plus dynamiques du département (*au nombre d'adhérents et de représentativité à l'échelle territoriale*) et que son école de tennis est l'une des plus importantes de l'Aube.

On observe également que dans l'ordre décroissant du nombre d'adhérents, le TCB reste isolé au nombre de terrains couverts, faisant ainsi figure de parent pauvre au risque de fragiliser son avenir.

## **5. La vie du club :**

### **Organisation :**

Le club c'est immédiatement structuré en commissions afin de se répartir les taches et d'impliquer un maximum de bénévoles dans les divers activités :

- ✓ Commission écoles et stages : organiser et gérer l'école de tennis, ses activités annexes ainsi que la compétition et les stages de tennis jeunes,
- ✓ Commission compétitions : gérer les championnats départementaux hommes et dames, initier et organiser des tournois,
- ✓ Commission technique : élaborer des recommandations techniques, veiller à l'entretien des installations et y effectuer de petites réparations ainsi que suivre les travaux engagés,
- ✓ Commission évènements : imaginer et organiser des manifestations festives participant à véhiculer l'image dynamique du club ainsi qu'à son soutien financier.

### **Les animations :**

Chaque année le club participe à la vie locale :

- ✓ Une fête de club a lieu au mois de septembre, ouverte à tous les membres et au-delà, proposant un tournoi de doubles mêlés par tirage au sort et un pique nique tiré du sac,
- ✓ Un challenge tennistique (challenge tentation) est proposé aux adhérents non classés, visant la pratique du tennis loisir et la rencontre de nouveaux partenaires de jeu en favorisant l'intégration des nouveaux adhérents.
- ✓ Une fête de fin d'école de tennis en juin vient récompenser les jeunes des efforts accomplis tout au long de l'année,
- ✓ Le club organise annuellement un tournoi amateur de ping-pong, activité à destination de publics interne et externe au club,
- ✓ De plus, le club s'associe à l'organisation de la course de cote de Bouilly, un moyen de participer là encore à la vie du village mais également de récupérer quelques fonds visant à l'autofinancement d'activités du club.

## **Activités sportives :**

Le tennis est un lieu d'apprentissage de la vie ; l'envie de découvrir et de se perfectionner, le respect des règles et de l'adversaire, le goût de l'effort, la maîtrise de soi, l'esprit d'équipe... ces valeurs sont ainsi transmises par la pratique de ce sport tant en école de tennis qu'en compétitions individuelles ou par équipes.

L'inscription d'équipes en compétitions, adultes et jeunes a permis de créer une dynamique, une émulation et une ambiance qui donnent toute sa valeur à un club de village. La montée en régional de l'équipe dames en 2008 suivi de celle messieurs en 2009 et du titre de championnes de l'Aube 2010 des 13/14 ans filles en sont des étincelantes preuves et une belle récompense pour les dirigeants du TCB.

## **Activités club :**

- ✓ Licences loisir
- ✓ Une école de tennis (74 élèves - 4/18 ans - 16h00 par semaine sur 30 semaines)
  - 1h00 par semaine : groupes mini tennis/ débutants / perfectionnement
  - 1h30 par semaine : groupes compétition
- ✓ Des stages adultes de 2h00 (20h00 à 22h00 - 3 soirs par semaine sur 2 X 10 semaines)
- ✓ Des stages jeunes aux petites vacances (15h00 X 3)
- ✓ Des stages jeunes et adultes aux grandes vacances (30h00)
- ✓ Des rencontres amicales interclubs (toutes saisons selon la météo)
- ✓ Compétitions jeunes (avec des parents qui s'investissent en soutien des dirigeants) :
  - 2 équipes 15/16 ans (octobre à janvier)
  - 9 équipes 8 à 14 ans (mars à juin)
- ✓ Compétitions adultes :
  - 3 équipes de doubles (août à novembre)
  - 2 équipes +35 ans (octobre à novembre)
  - 2 équipes mixtes (novembre à janvier)
  - 4 équipes championnats de printemps (avril à juin)
    - 2 féminines (1 départementale et 1 régionale)
    - 2 masculines (1 départementale et 1 régionale)
- ✓ Un tournoi Interne homologué (association de St André et Bouilly en 2010)
- ✓ Un challenge « tentation » (un tournoi non homologué pour les débutants et l'accueil des nouveaux adhérents)
- ✓ Une animation ping-pong (en novembre)

En outre, les adhérents, jeunes et adultes, dames et messieurs, participent régulièrement et en nombre aux différents championnats individuels organisés par les clubs du département ainsi qu'à ceux proposés par le comité de tennis de l'Aube (*championnats individuels départementaux*). De très bons résultats sont à noter tant par équipes qu'en individuels... notamment chez les jeunes toujours aussi motivés, le bon comportement de ces derniers est de plus régulièrement relaté aux dirigeants du TCB.

## **Fonctionnement :**

La municipalité de Bouilly met à disposition du TCB par convention, deux terrains extérieurs et un club house. Pour autant et afin que l'école de tennis puisse évoluer annuellement sans interruption d'ordre météorologique, le TCB loue le gymnase au SIVOS de Bouilly (*collège de Bouilly*) de septembre à juin. Cette location est maintenue même en cas de beau temps afin de permettre aux adhérents l'accès aux courts extérieurs... l'école de tennis étant l'activité occupant le plus le terrain. De la même façon, le club loue le centre de tennis de l'AUBE (CTA) pour ses activités compétition (*par mauvais temps*) ainsi que pour des entraînements adultes en soirée.

La location de ces salles coûte **près de 4000€ par an au TCB**... l'un des plus important poste comptable du club après celui du salariat.

A noter que l'administration de ces installations **ne permet pas leur utilisation en loisir ou en entraînement individuel.**

## **Encadrement :**

A la création de l'école de tennis, le club s'adresse au comité de tennis de l'Aube qui lui met à disposition (*comme pour bien d'autres clubs du département*) l'un de ses salariés professeur de tennis diplômé d'état (DE) pour encadrer les élèves ou initier les plus grands. Ce dispositif, **proposé en « dépannage »** par le comité, demande aux clubs de s'organiser et de rechercher leur propre encadrement.

Cette mise à disposition n'est d'ailleurs pas une solution confortable à termes pour une bonne gestion de club. En effet, le planning de répartition des BE du comité est réétudié chaque année en fonction des demandes... et chaque club le sait, la période d'utilisation d'un prof de tennis est identique à tous ; le soir après l'école, le mercredi et le samedi toute la journée.

Le club formera ensuite 2 initiateurs. Des jeunes issus du club qui ne pourront malheureusement poursuivre dans cette voie... appelé par leurs études hors du département.

Comment créer un emploi stable et attrayant ?

- ✓ Le temps d'emploi d'un BE au TCB n'atteint pas un temps plein,
- ✓ Le coût d'un employé (salaires + charges) apparaît très couteux,
- ✓ De plus, le club ne dispose pas d'installation couverte propre, il dépend donc de la mise à disposition des salles du SIVOS et du CTA... soumises à une attribution annuelle répartie entre les nombreuses associations demandeuses.

Le TCB, soucieux de se stabiliser et de rendre pérenne son école de tennis se « colle » à la tâche :

- ✓ En 2004 le club emploi un 1<sup>er</sup> prof sous principe du chèque emploi associatif,
- ✓ En 2007 le TCB s'associe au club PONTOIS pour créer un poste de prof de tennis à temps plein, réparti en 2/3 temps pour le TCP et 1/3 temps pour le TCB (*ce prof choisira de partir au TCP l'année suivante pour un temps plein, profitant dans ce club, de l'existence d'installations couvertes*)
- ✓ En 2009 les clubs voisins mettront leurs profs respectifs à disposition du TCB en complément d'un BE du comité et de l'initiateur du club (*soit 5 intervenants*),
- ✓ En 2010 le TCB s'associe cette fois avec le club DRIAT pour créer un temps plein (*réparti en 2 CDI à mi-temps*)

Une saison qui a permis de confirmer d'une part la bonne entente entre le TCSA et le TCB et la viabilité du poste d'autre part... il fallait confirmer.

Ainsi, un **Groupement d'Employeurs** (*l'un des 1<sup>er</sup> GE tennis de France... le 1<sup>er</sup> de l'Aube*) est créé entre ces deux clubs ; une nouvelle structure administrative dont la mission est d'employer un professeur de tennis à temps plein en CDI (*au 1<sup>er</sup> octobre 2010*) et de répartir son temps d'utilisation entre les utilisateurs adhérents. Le dossier est complexe mais apparaît sérieux et bien monté car ce **GE obtient le Plan Sport Emploi de Jeunesse et Sports**.

## **6. Reste un match à gagner :**

### **« une installation couverte propre au club » ... Pourquoi ?**

« *Le tennis est un sport qui se pratique en plein air !* »

Ces propos, bien des joueurs pratiquant cette activité se le sont entendus dire. Cependant, ils peuvent apparaître provocants pour les dizaines de clubs de notre région et les milliers de leurs adhérents ne pouvant pas utiliser les courts extérieurs pour cause de mauvais temps.

Qu'on le veuille ou non, le besoin de confort évolue, les joueurs hésitent de plus en plus souvent à pratiquer au froid ou au vent, comme ils pouvaient le faire il y a 35 ans.

La FFT observe que 23% des 35 220 terrains des clubs français sont couverts (*environ 8100*). Les besoins sont estimés à 40% au minimum. C'est à dire que près de 6000 courts couverts supplémentaires seraient nécessaires pour couvrir les besoins actuels et à venir.

Cette estimation tient compte des installations de type gymnase des COSEC ou SIVOS, couramment mises à dispositions des clubs étant dépourvus de structures couvertes propres. En effet, ces salles sont généralement inappropriées de par leur conception, notamment pour le tennis où la pratique y est usuellement inconfortable et pédagogiquement inadaptée. De plus, la mise à disposition (*location*) de ces salles est parfois assujettie à une gestion escarpée.

Par ailleurs, l'apport de courts couverts tend à rendre stable et à pérenniser les clubs qui en sont pourvus :

- ✓ pas d'exemple de faillite de club disposant d'installations couvertes,
- ✓ l'arrivée de telles installations apporte statistiquement 30% d'adhérents en plus,
- ✓ la souplesse et l'autonomie liées à ces installations est synonyme d'apaisement de travail des bénévoles dirigeants,
- ✓ ces installations aident significativement les clubs à se développer et participent généralement à les soutenir financièrement (*manifestations promotionnelles...*)
- ✓ les professeurs de tennis se dirigent vers les clubs équipés... signe pour eux de stabilité !

En se rendant à l'évidence, la FFT, les clubs et les professeurs de tennis l'ont bien compris : le tennis est un sport qui se pratique désormais régulièrement en salles... **véritables pôles d'activités et lieux de vie**.

## Le TCB est... à la croisée des chemins ?

Le TCB aura démontré son dynamisme, son esprit d'accueil, son sens de l'organisation, du développement et celui d'une gestion ambitieuse mais raisonnée... aujourd'hui annoncé comme victime de son succès, ce club tente de démontrer son désir d'avenir par l'anticipation et la réponse à un besoin du moment.

En conséquence, les membres du Tennis Club de Bouilly, sachant que sans une installation couverte, il n'est pas raisonnable de penser à un avenir serein, ont entrepris depuis quelques temps une démarche en ce sens auprès des élus locaux.

La municipalité de Bouilly en a bien pris acte, mais soucieuse d'une gestion raisonnée et de l'avenir de la commune, n'est en mesure de proposer la construction que d'une seule salle de tennis couverte, **ce qui au regard des besoins évalués, apparaît insuffisant !**

### 1. Construction d'un court de tennis couvert :

- Utilisation par un seul occupant et qu'une seule activité au même moment. Cela reste un problème persistant pour le TCB lorsqu'il est en championnat en même temps que l'école de tennis par exemple... lui imposant de maintenir de la location de salles et une organisation usante pour les dirigeants bénévoles,
- Selon le tableau joint (*voir cf. annexe 1*), l'accès à cette salle reste très limité aux adhérents loisirs et pour les entraînements individuels,

### 2. Construction de deux courts de tennis couverts :

- Ceci apparaît comme l'outil idéal exprimé par les besoins du club, offrant à ce dernier la pérennité attendue, un potentiel majeur au développement et l'allègement de la charge de travail des bénévoles,
- La FFT apporte une aide significative (*32000€ salles tennis / isolées / chauffées*),
- Ces terrains couverts n'imposent plus la location de salles, ce qui pourrait permettre au TCB d'appuyer financièrement ce projet parmi d'autres options :
  - Poste comptable de location de salles à disposition pour contracter un prêt bancaire par exemple,
  - Libération de créneaux horaires pour les loisirs ou entraînement individuels... ceci admet l'augmentation du prix d'adhésion club,
  - Possibilité d'organiser un tournoi open... encore là des moyens en plus,
  - Des installations qui attirent et qui fidélisent l'adhésion club par l'ouverture de la pratique du tennis par tous les temps,
- De plus, les écoles pourraient utiliser cette installation en après-midi, sans retirer totalement la jouissance de l'installation au club.

## **7. En conclusion :**

Etant conscient des impératifs budgétaires auxquels doivent faire face aujourd'hui les collectivités, mais déterminés à mettre tous les moyens en œuvre afin de gagner ce challenge d'avenir engageant la pérennité de notre club, nous nous proposons d'explorer toutes les pistes de financements autres que publics, afin d'atteindre notre objectif... en accord avec les collectivités concernées.

---

**Entreprises, donateurs, mécènes... nous avons besoin de vous pour répondre ensemble à ce besoin qui dépasse largement le cadre sportif !**

Ce projet rejoint en effet d'autres notions, d'autres enjeux :

- ✓ Le maintien d'une activité qui joue un rôle majeur dans l'animation territoriale, qui n'est pas sans intérêt pour le monde des entreprises de par les liens sociaux qu'il permet de tisser et qui nous apparaît fondamental pour l'avenir de nos jeunes et de nos campagnes.

---

**Une aventure humaine  
pour avancer...**

**Ensemble au service gagnant!**